



Ecole St-Joseph

25, rue Hubert de la Brosse

02 40 63 10 86

St.joseph.orvault@gmail.com

Orvault, le 2 décembre 2015

Monsieur Philippe GROSVALET
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
3, quai Ceirenay
BP 94109
NANTES Cedex 1

Monsieur le Président,

De nombreuses familles qui résident actuellement à Orvault et qui ont fait le choix de l'école Saint-Joseph pour leurs enfants, sont venues me rencontrer pour me faire part de leur mécontentement concernant la suppression du service de transport vers Treillières.

Je partage ouvertement leur insatisfaction.

Certaines familles, avec cette disparition, se retrouvent dans une difficulté incontestable pour envisager une inscription au sein du Collège Helder Camara, à Treillières.

Je trouve, pour ma part, que cela entrave âprement leur liberté concernant la scolarité de leurs enfants. C'est une très mauvaise nouvelle, d'ailleurs, pour certaines de ces familles qui résident justement dans le Bourg d'Orvault et qui étaient beaucoup plus proches d'Helder Camara que d'autres collèges privés de Nantes ou de St-Herblain.

Je me permets donc de vous adresser ce courrier et de me joindre à la mobilisation des parents d'élèves qui contestent cette décision de suppression et vous demande de reconsidérer ce projet dans le but de maintenir ce service.

Je vous remercie de prendre en considération ma demande et celle des parents d'élèves de mon école et vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes respects les plus sincères.

M. Boris MISURA
Chef d'Etablissement
de l'école St-Joseph